

INTRODUCTION

Objectifs de l'étude

Dans le cadre d'un programme spécifique sur la question de l'alcool mis en œuvre par la Conférence Régionale de la Santé en Rhône-Alpes, les structures d'alcoologie *AIDES Alcool* et *CONTACT ISERE* ont proposé un projet d'enquête et d'actions relatives à la question de l'alcoolisation au travail. Cette enquête s'inscrit dans le cadre d'une action « alcool et travail » comprenant trois autres volets : formations inter-entreprises, accompagnements méthodologiques et formatifs de collectifs de travail, démarrage d'une action théâtrale.

La première phase du travail est aujourd'hui terminée. Il s'agissait d'une enquête dont l'objectif était de mieux connaître les pratiques et les besoins des entreprises en matière d'actions sur la problématique « alcool au travail ».

Ce rapport présente les résultats de cette enquête qui s'est déroulée de mai à octobre 2001 (l'envoi des questionnaires a été effectué de mai à juillet, les retours se sont échelonnés de mai à octobre).

Méthodologie de l'enquête et de son traitement

L'enquête a été réalisée sur l'ensemble du territoire de la région Rhône-Alpes. Il s'agit d'une enquête auto-administrée, par voie postale.¹

La gestion et le traitement de cette enquête ont été réalisés par l'Observatoire Social de Lyon (OSL).

Les questionnaires ont été envoyés à un échantillon d'entreprises de plus de 50 salariés et adressés à une diversité d'acteurs de l'entreprise susceptibles de s'intéresser ou de travailler sur la question de l'alcool au travail (directeurs généraux, directeurs des ressources humaines, médecins du travail, assistantes sociales, infirmières, membres du CHSCT, responsables sécurité, membres de groupes de prévention).

Par ailleurs, la notion d'entreprise est à prendre au sens large : les entreprises destinataires représentent tout type d'activités : industrie, commerces et services, administration publique ou privée, enseignement, santé et services sociaux, etc.

D'après le fichier SIRENE (au 20 avril 2001) de l'INSEE, la région compte 5290 entreprises de plus de 50 salariés dont 2887 (55%) de moins de 100 salariés et 81 (2%) de 1000 salariés et plus. Ainsi, pour éviter une sur-représentation des petites entreprises et pour obtenir un nombre de réponses statistiquement significatif de la part des plus grandes, il a été convenu de construire un échantillon dit raisonné, sous-représentant les plus petites entreprises par rapport à leur poids réel dans la région et prenant en compte la totalité des plus grandes.

¹ Nos remerciements à Pierre Franchi, de l'association ARAVIS, pour sa collaboration à l'élaboration du questionnaire.